

## PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE ACCUEIL ALSH/MERCREDIS Année scolaire 2021/2022

Document à compléter si votre enfant est inscrit au service ALSH durant les vacances scolaires et le mercredi

Je soussigné, \_\_\_\_\_,

Père, mère, représentant légal ou titulaire de l'autorité parentale (1) de l'enfant

(Prénom et nom de l'enfant) \_\_\_\_\_,

autorise que le Protocole d'Accueil Individualisé en cours pour mon enfant dans le cadre des services d'accueil périscolaire,

valable jusqu'au \_\_\_\_\_,

soit mis en œuvre lors de l'accueil de mon enfant au sein des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de la ville et autorise à ce que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant durant ce service.

J'autorise ces personnels à pratiquer les gestes et administrer les traitements prévus dans le protocole d'accueil individualisé et ces annexes.

Fait à Beauzelle le, \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Le responsable légal**  
(signature)

### **Pour acceptation**

Nom et signature du responsable ALSH :

### **Attention :**

**Il conviendra de fournir au centre de loisirs, pour les vacances et les mercredis, une trousse d'urgence fermée, au nom de l'enfant contenant l'ordonnance et les médicaments prescrits par le médecin.**

**Il relève de la responsabilité des parents de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés.**

(1) Rayer la mention inutile